



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers

Question écrite n° 67036

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les vives préoccupations exprimées par la fédération hospitalière privée de la région Rhône-Alpes face à la conjoncture et à la réglementation actuelles qui entraînent une grande difficulté de recrutement d'infirmières. La mise en place de la réduction du temps de travail à 35 heures entraînant une augmentation de la masse salariale d'environ 6 %, le déficit d'infirmières lié à un marché de l'emploi très tendu dans ce secteur, et la faiblesse de la rémunération des infirmières dans les cliniques privées sont autant de facteurs qui tendent à expliquer la situation périlleuse dans laquelle se trouve aujourd'hui l'hospitalisation privée. Chaque année, il manque en effet 4 milliards de francs à l'hospitalisation privée pour rééquilibrer les rémunérations de ses 120 000 employés. Dans ces conditions, il lui demande quelles mesures elle entend mettre en oeuvre afin d'assurer la pérennité de ces établissements.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67036

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5723